

## Politique de santé

### L'OMS s'engage auprès des collectivités locales

07.12.12 - 11:19 – HOSPIMEDIA | L'Organisation mondiale de la santé (OMS) soutient les réseaux européens Régions-santé et Villes-santé pour mener des actions d'accompagnement des soins et de lutte contre les inégalités de santé en Europe. Les hôpitaux sont tout indiqués pour soutenir leurs activités.

*"Qu'on les appelle autonomías, cantons, länder ou regioni, les régions d'Europe constituent le premier niveau d'élaboration des politiques en dessous du niveau national", rappelle Erio Ziglio, responsable du Réseau régions-santé (RHN en anglais). En effet, celles-ci "assument d'importantes fonctions politiques et administratives dans des domaines cruciaux pour la santé dont l'environnement, le logement, l'alimentation, les soins de santé, les transports et l'éducation".*

Partant de ce constat, plusieurs régions européennes se sont alliées dès 1992 pour lutter contre les inégalités de santé et agir sur tous les déterminants de santé. Elles sont soutenues par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui leur fournit une expertise technique et du personnel. Depuis vingt ans, elles s'échangent leur savoir-faire, publient des rapports et organisent des conférences en matière de santé publique. Aujourd'hui, le Réseau veut aller plus loin. Ainsi a-t-il lancé, le 6 novembre, un nouveau programme d'action dans le prolongement de la politique européenne pour la santé et le bien-être adoptée en septembre par l'OMS et baptisée Santé 2020 (lire notre sujet du 11/09/2012 <<http://abonnes.hospimedia.fr/breves/la-feuille-de-route-de-la-sante-europeenne-pour-2020-se-precise>>).

Les hôpitaux européens invités à contacter les autorités locales La politique de l'OMS vise à promouvoir l'équité et la cohérence des décisions dans le secteur de la santé. L'objectif du RHN est de faciliter sa mise en œuvre au niveau régional en développant des partenariats locaux. Les établissements de soins et les professionnels de santé sont ainsi invités à contacter les associations et autorités locales pour participer à ces actions. "Nos membres viennent d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, de République Tchèque, d'Allemagne, d'Italie, de Pologne, du Portugal, de Russie, d'Espagne, de Suède, de Suisse, du Royaume-Uni et même d'Israël", liste Valérie Cogan, secrétaire chargée du Réseau. Si les régions de France ne sont pas encore impliquées dans le RHN, l'Aquitaine s'est dite intéressée par ce Réseau, qui "envisage le niveau régional comme un niveau pertinent de cohérence, de cohésion et de coordination de la prévention en santé", justifie Solange Ménival, vice-présidente du Conseil régional. Sans être membre du RHN, les conseils régionaux et les Agences régionales de santé (ARS) participent néanmoins aux autres initiatives lancées par l'OMS, telles que la Semaine européenne de la vaccination.

#### Les villes en soutien des régions

Dans l'Hexagone, les communes n'ont pas attendu les régions pour se regrouper en réseau, via le Réseau européen des Villes-santé de l'OMS et le Réseau français des villes-santé de l'OMS. Créé en 1990, ce dernier réunit 83 "villes et communautés d'agglomération investies sur les questions de santé ayant, comme l'OMS, une conception globale de la santé pour agir sur tous les grands déterminants de santé", explique Patrice Voir, président du Réseau et adjoint au maire de Grenoble. Les communes membres participent à l'élaboration de la politique de santé de l'OMS, publient des rapports et contribuent au développement de réseaux villes-hôpitaux. Elles organisent des formations et des colloques avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) ou le ministère de la Santé. Le dernier en date, intitulé "Villes, Contrats locaux de santé et inégalités sociales de santé", a eu lieu le 21 juin à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Ile-de-France). Il a réuni Jean-Yves Grall, directeur général de la Santé, ainsi que plus de 180 professionnels issus du secteur sanitaire. Enfin, les villes du Réseau nouent des liens avec les associations, les professionnels de santé et les ARS dans le cadre d'opérations d'éducation à la santé et de dépistage (diabète...). "Nous avons rendez-vous avec l'ARS de Rhône-Alpes le 4 décembre, précise Patrice Voir. Nous avons discuté de la question de l'observation en santé pour, éventuellement, obtenir des aides en la matière".

Nathalie Ratel